

Déclaration

pour l'ouverture de la négociation d'une nouvelle classification à Pôle Emploi.

Paris, le 7 septembre 2017

Flash N°1 : Classification 2017

La première réunion de **négociation d'une « Nouvelle Classification »** est convoquée ce jeudi 7 septembre 2017, presque 3 ans après la fin de la première négociation.

Cette convocation était prévisible compte-tenu des annonces récurrentes faites par la Direction Générale dans de nombreuses réunions institutionnelles depuis fin 2016.

Nous nous retrouvons donc aujourd'hui pour l'ouverture de la négociation d'une nouvelle classification et la **CFE-CGC Métiers de l'Emploi reste toujours aussi convaincue de la nécessité d'une classification pour les agents de Pôle Emploi.**

3 ans se sont écoulés depuis la fin de la négociation précédente, 3 ans pendant lesquels, il ne s'est pas « rien passé » !

- Nous ne sommes pas dans la même situation qu'en janvier 2014 ; **les emplois ont évolué**, parfois même **de nouveaux ont vu le jour**, **l'organisation a été bouleversée** par 2 plans stratégiques sans compter une fusion des régions.

- Ces 3 années ont aussi été le terrain de **combats judiciaires**, les **oppositions** à l'accord classification ont été **déclarées régulières**, le **texte de la classification** de l'époque **déclaré non écrit** et l'opération de **rattachement au référentiel** des métiers a été **annulée**.

- **Enfin, durant l'été 2016, Pôle Emploi a été obligé de rendre les 30 millions d'euros de budget prévus pour la classification.**

Syndicat réformiste, la **CFE-CGC Métiers de l'Emploi est déterminée à prendre pleinement sa place dans la négociation** d'une nouvelle classification pour les agents de Pôle Emploi.

La **CFE-CGC Métiers de l'Emploi souhaite que cette négociation réussisse et ne soit pas un copier/coller du gâchis de 2014.**

Déclaration

pour l'ouverture de la négociation d'une nouvelle classification à Pôle Emploi.

Paris, le 7 septembre 2017

Quelle organisation syndicale responsable, pourrait faire comme si rien ne s'était passé, comme si notre maison, nos métiers, notre organisation n'avait pas changé ?

Pour la CFE-CGC Métiers de l'Emploi tous les compteurs sont remis à zéro, et nous avons l'intention de négocier tant sur le fond que sur la forme. Nous attendons de la direction que **cette négociation soit l'occasion d'un dialogue social renouvelé, loyal et transparent.**

Enfin, la CFE-CGC Métiers de l'Emploi demande à la Direction Générale de nous apporter les éléments démontrant qu'une ligne budgétaire spécifique a été allouée à Pôle Emploi préalablement à la négociation de cette classification. Cet élément nous semble incontournable en ces temps de disette où tous les ministères sont mis à contribution depuis la publication du rapport de la cour des comptes sur le budget de l'État. **Il n'est pas question pour la CFE-CGC Métiers de l'Emploi de négocier une classification sans visibilité et à crédit !**

Plus que jamais la CFE-CGC Métiers de l'Emploi, syndicat réformiste, libre et indépendant, critique et constructif fera preuve d'exigences vis-à-vis de la direction lors de cette négociation.



Si vous avez des questions,
n'hésitez pas à nous écrire

syndicat.cfe-cgc@pole-emploi.fr

Si vous souhaitez nous rejoindre,
rien de plus simple

www.cfecgc-metiersdelemploi.fr

Flash N°1 : Classification 2017